



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 9 AVRIL 2026

OBJET : CULTURE

70) Tournage de films

J2F Production - Série documentaire ' Vies de famille ' -
Gratuité

IVRY
S/ SEINE

Mairie Esplanade Georges Marrane
94205 Ivry-sur-Seine Departement du Val-de-Marne
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

ETAT DE PRESENCE POINT 70

Nombre de membres composant le Conseil.....	49
Nombre de Conseillers en exercice.....	49
Présents.....	45
Absents représentés.....	4
Absents excusés.....	0
Absents non excusés.....	0

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE NEUF AVRIL à DIX-HUIT HEURES TRENTE, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

ETAT DE PRESENCE POINT 70

PRESENTS

M. BOUYSSOU, Maire

Mme DIARRA, Mme MORTET, M. RUCHAUD, Mme HANAIZI, Mme BERNARD, Mme OUDART, Mme KIROUANE, Mme FREIH BENGABOU, M. PECQUEUX, M. QUINET, M. SPIRO, M. MASTOURI, Mme MEDEVILLE, M. CLAUDON, M. VEISSIERE, Mme ZEDIRI, adjoints au Maire

Mme OUISTI, Mme MILLEVILLE, Mme QUINGUE, Mme RARIVOSON, Mme RIFFAUD, Mme SANTHALINGAM, Mme ZIDELKHILE, Mme DEPRES, Mme LAALAJ, Mme DORRA, Mme BOUFALA, Mme CHOUAF, Mme COLSON, M. HALLAF, M. PRALIN, M. MONFRET, M. NADER, M. SAAD, M. SANGARE, M. SIMONIN-LACROIX, M. GARREAU, M. LOHIER, M. JANIS-TOURNIER, M. MAZIERE, M. MIELE, M. AUBRY, M. MALHEIRO, M. BORNET, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES

M. AHAMED, Conseiller municipal, représenté par M. JANIS-TOURNIER,
M. SCARPINATO, Adjoint au Maire, représenté par M. MASTOURI,
M. KHALED, Conseiller municipal, représenté par Mme FREIH BENGABOU,
M. RAGBI, Adjoint au Maire, représenté par Mme BERNARD.

Lesquels forment la majorité des membre en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.



CULTURE

70) Tournage de films

J2F Production - Série documentaire ' Vies de famille ' - Gratuité

LE CONSEIL,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29,

considérant le souhait de la société de production J2F de réaliser une série documentaire sur la vie de famille de 14 familles vivant en France dont une à Ivry qui sera présentée à partir de la rentrée sur la chaîne de service public France 4,

considérant que le format de cette série nécessite de suivre les personnes dans l'ensemble de leurs activités sans scénario préalable, passant dans des espaces publics et des équipements de la ville d'Ivry et qu'il est de ce fait difficile de pouvoir remplir les demandes attendues pour donner une autorisation de tournage,

considérant l'intérêt pour la ville d'Ivry qu'une famille ivryenne soit une des 14 familles suivies dans le cadre de cette série documentaire,

considérant que la ville d'Ivry accueille des tournages et a mis en place pour cela un ensemble de tarifs, prévus par voie de délibérations des 13 février 2025 et 11 décembre 2025,

considérant l'intérêt pour la ville d'Ivry qu'une famille ivryenne soit une des 14 familles suivies dans le cadre de cette série documentaire, et en conséquence d'accorder la gratuité du tournage à la société de production J2F,

DELIBERE

Adopté à la majorité
par 44 voix pour, 5 abstentions

ARTICLE 1 : AUTORISE la société J2F à tourner à Ivry-sur-Seine en intérieur comme en extérieur, dans des sites lui appartenant, avec une équipe réduite et sans autorisation de stationnement afin qu'une famille ivryenne fasse partie des 14 familles concernées par la série documentaire Vies de famille.

ARTICLE 2 : DIT que cette autorisation est faite à titre gracieux.

ARTICLE 3 : DIT que la société de production J2F devra mentionner cette aide de la Ville d'Ivry-sur-Seine au générique de la série.

TRANSMIS EN PREFECTURE
LE
RECU EN PREFECTURE
LE

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE
LE 15/04/2026